Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260610-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Convocation 3 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Mari COURTAS donne pouvoir à Maxime LE CRONC
Abdel BELARBI donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Pascal DUBRUNFAUT
Annick MOISAN donne pouvoir à Patrick COSSON
Luc STRIDE donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Catherine PEDRON donne pouvoir à Pascal JEGO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Maryline MORFOUASSE

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves BRUNEL

Membres en exercice : **33**
Présents : 24
Votants : 33

2026-06-10 - Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale - rapport annuel année 2025

Vu La loi n° 91-429 du 13 mai 1991, modifiée par la loi de programmation pour la cohésion sociale n° 2005-32 du 18 janvier 2005, définit les modalités de calcul et d'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) ;

Vu le rapport annexé à la présente délibération ;

Considérant que la ville de Ploufragan a perçu, à ce titre, la somme de 419 604 € pour l'année 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel joint en annexe sur les actions de développement social urbain menées en 2025 en relation avec l'attribution de la Dotation de Solidarité et de Cohésion Sociale.

A Ploufragan, le 15 juin 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

Le secrétaire de séance
Pierre-Yves BRUNEL

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260610-DE

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE

ANNEE 2025

Rapport au Conseil Municipal relatif aux actions de développement social urbain
(article L.1111-2 du C.G.C.T.)

	montant TTC en €
LES ACTIONS D'EQUIPEMENT *(Dépenses d'investissement)*	
Aide à la charge foncière (hors Rénov. Urbaine)	202 414
Rénovation urbaine	0
TOTAL	**202 414**
LES ACTIONS D'ACCOMPAGEMENT SOCIAL *(Dépenses de fonctionnement)*	
Actions éducatives et d'accompagnement	
Actions intergénérationnelles et animations de quartier	19 279
Tranquilité publique, : réappropriation de l'espace public et accompagnement des jeunes	27 519
Animation du temps méridien	629 144
Soutien à la parentalité :	
APE/ parenthèse/actions collectives	33 161
Enfance jeunesse : renforcer accès aux loisirs, vacances	18 171
Point Information Jeunesse	33 413
Inclusion, gestion P.A.I., accueil individualisé	30 896
TOTAL	**791 583**
Actions de prévention de la délinquance et de citoyenneté	
Locaux jeunes et loisirs jeunes	167 300
Prévention : Réunions Police	4 678
TOTAL	**171 978.24**
Moyens transversaux	
Comités de quartier (subventions aux associations)	1 358
TOTAL	**1 358**
TOTAL GENERAL	**1 167 333**

Montant de DSU versé par l'Etat en 2025 : 419 604€